

nement, mais le *Tanin* prit fait et cause pour lui et déclara que tous les ottomans approuvaient le boycottage.

La population ottomane a subi des pertes considérables par suite du boycottage. Les chambres de commerce française et anglaise de Constantinople en ont donné des preuves. « Il est incontestable, disait la seconde dans son *Bulletin* de février 1810, que le boycottage dirigé contre les bateaux grecs et les marchandises grecques, a été préjudiciable, non seulement au Trésor ottoman et au commerce, mais encore et surtout aux classes laborieuses; » et il en donnait de nombreuses preuves; c'est ainsi que, dans l'Archipel, le prix de certains transports, pour les personnes, a quadruplé. Maniée dans de telles conditions, l'arme du boycottage est à deux tranchants et c'est peut-être à celui qui s'en sert qu'elle fait le plus de mal.

En somme, la seconde expérience de boycottage organisée par les Jeunes-Turcs a été, pour les raisons qu'on vient de voir, moins efficace que la première; elle était aussi moins justifiée; elle a dégénéré en une hostilité générale contre tous les étrangers, voire même contre tous les chrétiens; elle a eu un caractère plus démagogique, plus anarchique, que la campagne victorieuse de 1908.

1^{er} juillet 1911.